



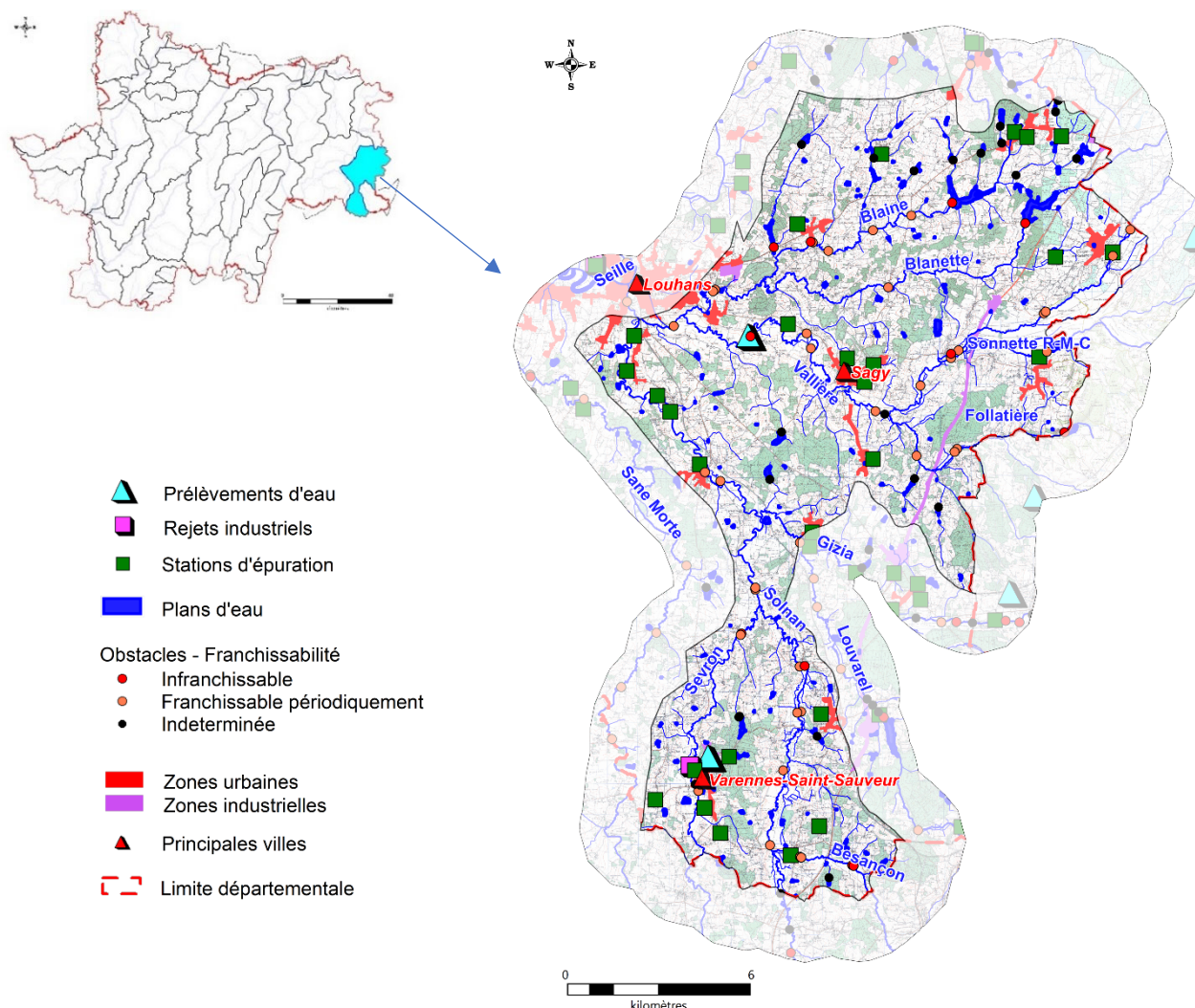
CONTEXTE SOLNAN SOLNAN 71.30 - I - TP



I. PRESENTATION DU CONTEXTE

1. LOCALISATION

Localisation du contexte, cours d'eau, activités et pressions



2. DESCRIPTION GENERALE DU CONTEXTE

Le Solnan prend sa source sur la commune de Verjon dans le département de l'Ain à 205 mètres d'altitude. Il rejoint la Saône-et-Loire à Condal, 26,5 kilomètres après la source puis se jette dans la Seille à Louhans. Son bassin mesure 962 km². Ses principaux affluents sont : la Vallière et la Gizia en rive droite, le Sevron en rive gauche.

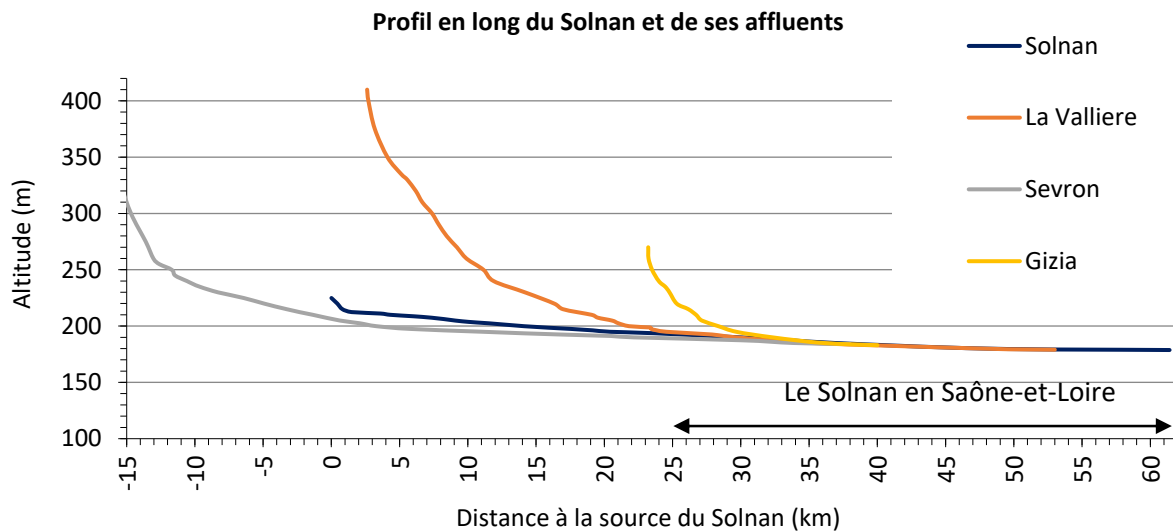
En Saône-et-Loire, il traverse la Bresse louhannaise qui forme un paysage de plaine où se mêlent cultures et bocages. L'urbanisation y est assez faible sauf dans sa partie aval, où il traverse le centre-ville de Louhans. Les étangs sont nombreux et de nombreuses espèces limnophiles sont contactées sur les cours d'eau. Le recalibrage des rivières du contexte et la présence d'obstacles à la continuité (principalement lié à la présence d'anciens moulins) ont profondément modifié leur morphologie et appauvri le milieu. Les peuplements s'en trouvent impactés et les cyprinidés rhéophiles sensibles sont peu présents sur ces cours d'eau. Des zones humides favorables à la reproduction du brochet sont recensées à l'aval des cours d'eau. Leur conservation est un enjeu important sur ce bassin.

II. DONNEES GENERALES

1. PRESENTATION DU CONTEXTE HYDROGRAPHIQUE

Limites du contexte	Amont	Le Solnan à la limite départementale avec l'Ain, commune de Condal	Alt (m)	193
	Aval	Confluence avec la Seille, commune de Louhans	Alt (m)	178
Surface du contexte (km²)	231,1	Linéaire total de cours d'eau (km)	382,5	
Cours d'eau principal	LE SOLNAN	Longueur dans le contexte (km)	33,5	
Affluents	Tous les affluents du Solnan dans le contexte excepté la Gizia			
Principaux affluents dans le contexte (amont en aval)	Affluent RD : La Vallière (29,7 km) / Ruisseau de Blaine (22,9 km)			
	Affluent RG : Le Sevron (12,4 km)			
Plans d'eau (>50 ha)	Absence			

2. PENTES



Pente moyenne (pour mille) : 0,4

3. DEBITS (m³/s)

Caractéristiques générales :

	Le Solnan à Domsure (01)	La Vallière à Savigny-en-Revermont
QmnA5	0,17	0,32
Module	2,35	2,58
QJ (10)	44	42
Qi (10)	57	48

Suivi des étiages :

Nom de la station	Ecoulement (août)		
	2016	2017	2018
La Blanette à Savigny-en-Revermont	Visible acceptable	Visible acceptable	Visible acceptable

III. DESCRIPTION DU BASSIN VERSANT

1. COMMUNES

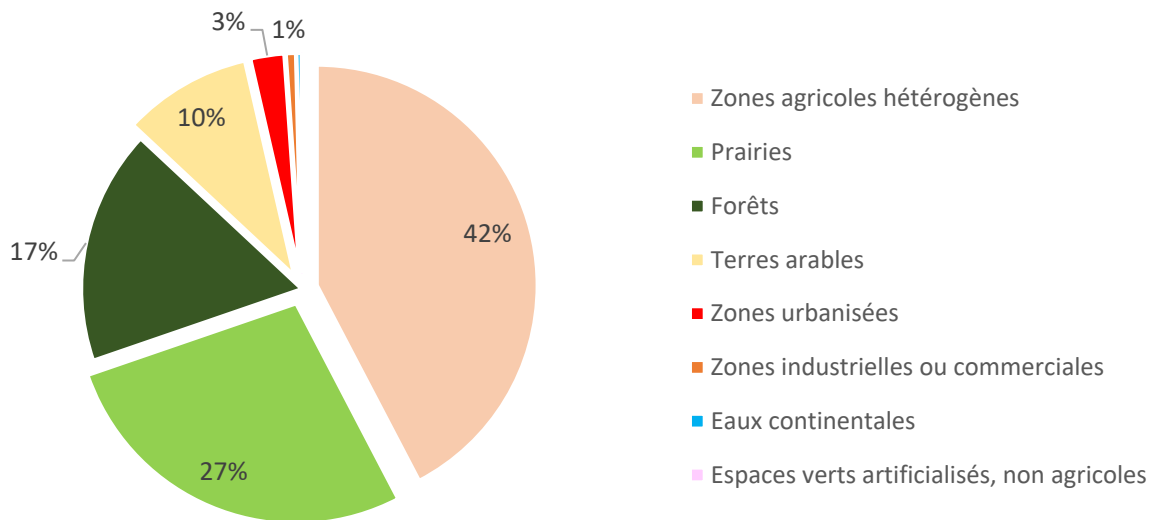
Beaurepaire-en-Bresse, Bruailles, La Chapelle-Naude, Condal, Dommartin-lès-Cuiseaux, Le Fay, Flacey-en-Bresse, Frontenaud, Joudes, Louhans, Le Miroir, Montagny-Près-Louhans, Montcony, Ratte, Sagy, Sainte-Croix, Saint-Martin-du-Mont, Saint-Usuge, Savigny-en-Revermont, Sornay, Varennes-Saint-Sauveur

Densité de population (hab./km²) : 55,4

2. GEOLOGIE

Sables, argiles, cailloutis, calcaires lacustres et marnes (remplissage du fossé bressan)

3. OCCUPATION DU SOL



IV. ACTIVITES ET PRESSIONS

1. ACTIVITES AGRICOLES

Superficie agricole utilisée (SAU) (%)	53,3
Activité principale	Polyculture et polyélevage
Cheptel / ha de communes	0,5
Part de la STH dans la SAU (%)	41,2

2. ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Code SANDRE	NOM	Nature	Filière	EH	Masse d'eau	Milieu récepteur
60971558001	Varennes-Saint-Sauveur/Laiterie + Bourg	I	Boues Activées-Aération Prolongée	3200	FRDR598	Le Sevron
60971558005	Varennes-Saint-Sauveur /Porcherie Prely	A	Boues Activées-Forte Charge	11000	FRDR598	Le Sevron
60971027002	Beaurepaire-en-Bresse/Bourg Est - Fpr	U	Filtre Biologique	250	FRDR11226	La Belaine
60971177001	Dommartin-lès-Cuiseaux/Bourg	U	Filtre Biologique	500	FRDR598	Ru ->Le Solnan
60971196001	Le Fay/Bourg	U	Filtre Biologique	180	FRDR1803	Bief de Crépôt
60971558006	Varennes-Saint-Sauveur/Les Marlesses	U	Infiltration	25	FRDR598	Le Sevron
60971027001	Beaurepaire-en-Bresse/Bourg	U	Lagunage Naturel	300	FRDR11226	Ruisseau des Claies

Code SANDRE	NOM	Nature	Filière	EH	Masse d'eau	Milieu récepteur
60971027003	Beaurepaire-en-Bresse/ZA La Chaigne		Lagunage Naturel	290	FRDR11226	La Belaine
60971064002	Bruailles/Les Moux	U	Lagunage Naturel	260	FRDR598	Fossé—Le Solnan
60971064004	Bruailles/Bourg Sud	U	Lagunage Naturel	180	FRDR598	Le Solnan
60971064003	Bruailles/Les prés de la Forêt	U	Lagunage Naturel	100	FRDR598	Le Solnan
60971064001	Bruailles/Les Résidences de Patran	U	Lagunage Naturel	340	FRDR598	Le Solnan
60971143001	Condal/Lotissement	U	Lagunage Naturel	80	FRDR598	Le Besançon
60971143002	Condal/Bourg	U	Lagunage Naturel	160	FRDR598	Bief de Besançon
60971198001	Flacey-en-Bresse/Bourg	U	Lagunage Naturel	260	FRDR599	La Sonnette
60971367001	Ratte/La Piat	U	Lagunage Naturel	40	FRDR599	Ruisseau de Putacrot
60971379003	Sagy/Bourg Sud	U	Lagunage Naturel	300	FRDR599	La Vallière
60971379001	Sagy/Bourg	U	Lagunage Naturel	140	FRDR599	La Blanette
60971379002	Sagy/Bois Bouvret	U	Lagunage Naturel	50	FRDR599	La Vallière
60971379004	Sagy/Les Bullets	U	Lagunage Naturel	250	FRDR599	Fossé
60971454001	Saint-Martin-du-Mont/Lotissement Les Champs de Mont	U	Lagunage Naturel	140	FRDR599	La Vallière
60971401001	Sainte-Croix/Bourg	U	Lagunage Naturel	290	FRDR598	-
60971506001	Savigny-en-Revermont/Bourg	U	Lagunage Naturel	600	FRDR599	La Vallière
60971506002	Savigny-en-Revermont/Bonnemare	U	Lagunage Naturel	275	FRDR599	La Vallière
60971558002	Varennes-Saint-Sauveur/Bourg Sud	U	Lagunage Naturel	100	FRDR598	Le Sevron
60971558004	Varennes-Saint-Sauveur/Le Mauchamp	U	Lagunage Naturel	200	FRDR598	Etang Niat

La station de Dommartin-lès-Cuiseaux est ponctuellement en surcharge hydraulique (Observatoire de l'eau 2016, 2017 et 2018).

3. REJETS INDUSTRIELS

Nom de l'entreprise	Commune	Secteur d'activité	ICPE
Fabrique de fromages frais en faisselles	Varennes-Saint-Sauveur	Industrie alimentaire à partir de produits d'origine animale	Autorisation

4. PRELEVEMENTS D'EAU (m3/an)

Surface	AEP	Industrie	Irrigation
Puits - Fabrique de fromages frais en faisselles (Varennes-Saint-Sauveur)		38668	

5. PLANS D'EAU

Plans d'eau (>1000m²)	Nombre	Surface totale en eau (km²)	Pourcentage de recouvrement
	194	2,33	1,01

6. OBSTACLES A LA CONTINUITE

	Nombre total d'obstacles	Périodiquement franchissables	Infranchissables	Indéterminés
Solnan 71.30	68	36	11	21
Solnan	7 (0,2/km)	7		
Vallière	14 (0.5/km)	13		1

V. MESURES REGLEMENTAIRES DE PROTECTION

Réserve naturelle		Absence
Arrêté de protection de biotope		Absence
Natura 2000		Absence
ZNIEFF	Type 1	260014840 VALLEE DE LA VALLIERE 260030194 BOIS DE BINAND A CONDAL 260014841 VALLEE DU SOLNAN 260014839 BOCAGE ET BOIS HUMIDE DE FRONTENAUD ET SAGY 260005603 ETANG DU PETIT CHARDENOUX 260014838 ETANGS DE VILLERON ET DE LA CHAIGNE
	Type 2	260014823 BRESSE SUD-ORIENTALE, VALLIERE ET SOLNAN
Décret frayères	Liste 1	Le Solnan, ses affluents et sous-affluents depuis la limite départementale avec l'Ain jusqu'au seuil du moulin de Bram (Louhans)
	Liste 2 (BRO)	Le Solnan depuis la limite Départementale avec l'Ain jusqu'à la confluence avec la Saône (La Truchère) Le Sevron depuis la limite départementale avec l'Ain jusqu'à la confluence avec le Solnan (Varennes-Saint-Sauveur) La Vallière depuis le moulin de Chante Merle (Sagy) jusqu'à la confluence avec le Solnan (Louhans) Le ruisseau de Blaine depuis le moulin de Blaine jusqu'à la confluence avec la Vallière (Louhans)
Réservoirs biologiques		Absence
Classement des cours d'eau au titre de l'article L214-17		
Liste 1		
Non classés		
Liste 2		
Non classés		
PLAGEPOMI		Absence de mesure

VI. STRUCTURES ET DOCUMENTS DE GESTION

Structure de gestion	EPTB Saône Doubs / Etude GEMAPI en cours EPCI : CC Bresse Louhannaise Intercom / CC Bresse Revermont 71 / CC Terres de Bresse
Document de gestion	Pas de document de gestion actuel / Contrat de rivière Seille (2012-2017)
Statut foncier	Domaine privé

VII. MASSES D'EAU - OBJECTIFS - ETAT

Code	Nom					Type
	LE SEVRON ET LE SOLNAN					MEN
FRDR598	Etat écologique	Objectif	Échéance	Etat chimique avec ubiquistes	Objectif	Échéance
	Médiocre	Bon Etat	2027	Mauvais	Bon état	2027
<i>Risque : Continuité, pesticides, substances dangereuses, matières organiques et oxydables, morphologie, Benzo(g,h,i)perylène + Indeno(1,2,3-cd)pyrène</i>						

LA VALLIÈRE SONETTE INCLUSE

MEN

FRDR599

Etat écologique	Objectif	Échéance	Etat chimique avec ubiquistes	Objectif	Échéance
Moyen	Bon Etat	2027	Mauvais	Bon état	2027

Risque :

Pesticides, substances dangereuses, matières organiques et oxydables, micropolluants organiques, morphologie, Benzo(g,h,i)perylène + Indeno(1,2,3-cd)pyrène

RUISSEAU DE BLAINE

MEN

FRDR11226

Etat écologique	Objectif	Échéance	Etat chimique avec ubiquistes	Objectif	Échéance
Médiocre	Bon Etat	2027	Bon	Bon état	2015

Risque :

Pesticides

RUISSEAU BESANÇON

MEN

FRDR11509

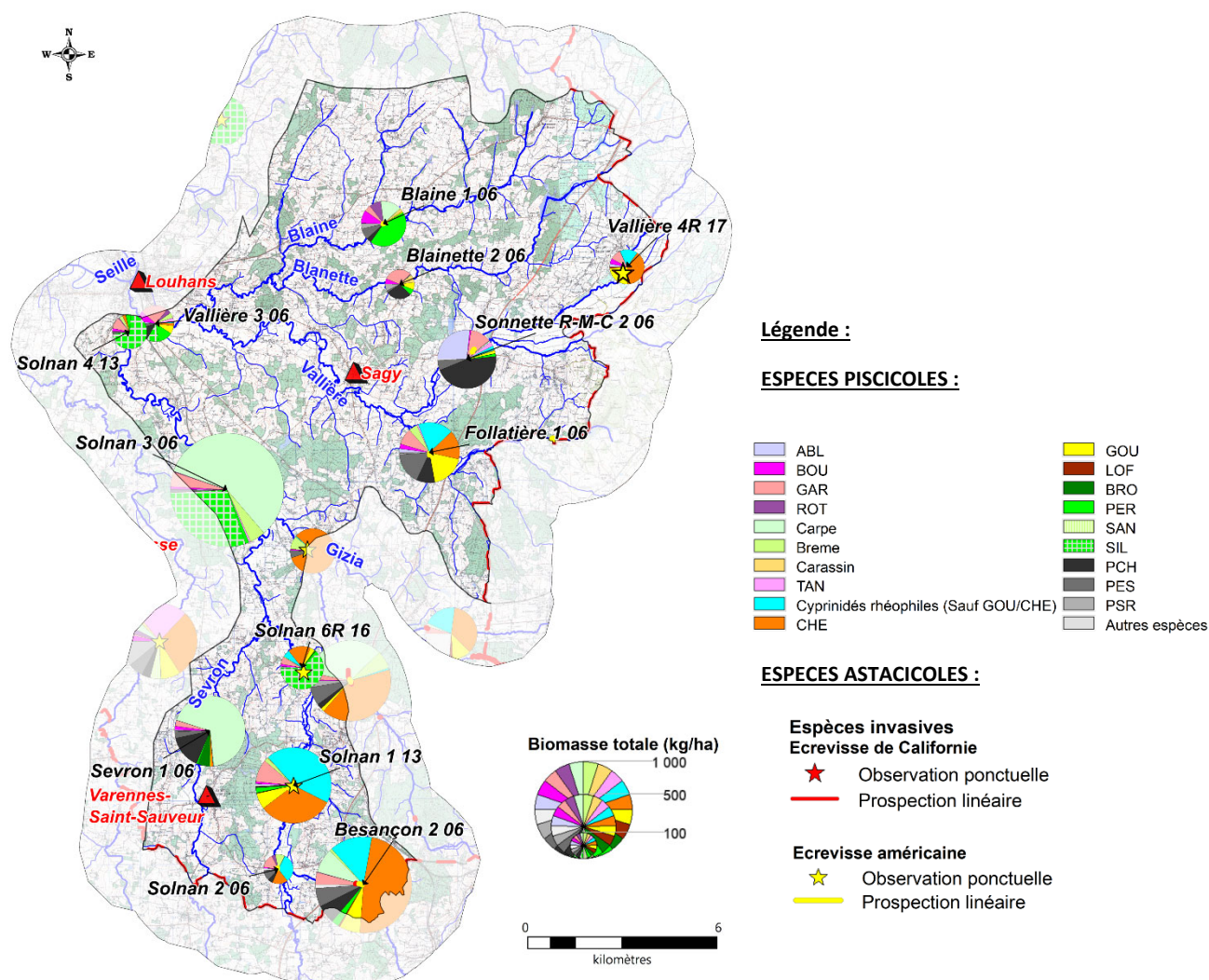
Etat écologique	Objectif	Échéance	Etat chimique avec ubiquistes	Objectif	Échéance
Bon	Bon Etat	2015	Bon	Bon état	2015

Risque :

-

VIII. PEUPELEMENTS PISCICOLES ET ASTACICOLES

Stations d'inventaires piscicoles et part de chaque espèce au sein de la biomasse totale (inventaires les plus récents)



1. DESCRIPTION

Vocation piscicole	Intermédiaire
Etat fonctionnel	Très perturbé
Espèce(s) repère(s)	Cyprinidés rhéophiles (CHE, GOU, BLN, SPI, BAF, HOT, VAN, TOX) Brochet
Espèce(s) cible(s)	ANG, CHA
Espèces présentes	GAR, BOU, GOU, ABL, CHE, PSR, PES, ROT, BRB, PER, PCH, VAN, BAF, CCO, LOF, TAN, SIL, SPI, VAI, BLN, GRE, BRE, BRO, CAS, HOT, CHA, TRF, CCU, SAN,
Autres espèces capturées	LPP, TOX
Espèces protégées et/ou menacées	BOU, LPP, TRF, VAN ANG (CR), BRO (VU), TOX (NT)
Espèces astacicoles	Espèce protégée : - Espèces invasives : OCL, PFL
Espèces migratrices	-
Espèces invasives	OCL, PFL, PCH, PES, PSR

2. ESPECES REPERES ET CIBLES

Niveaux typologiques	B5.5 à B7.5
----------------------	-------------

					Espèces repères										Cibles	
	Stations	Date	Score IPR	NTT	CHE	GOU	VAI	BLN	SPI	BAF	HOT	VAN	TOX	BRO	ANG	CHA
Vallière	Vallière 4R	13/09/2017	18,6	B6	3	4	1	2	0	1	0	0	0	0	0	0
		28/09/2016	20,5	B6	3	2	1	3	0	1	0	0	0	0	0	0
		03/09/2014	19,9	B6	2	2	1	3	0	2	0	0	0	0	0	0
	Vallière 3	09/06/2006	43,5	B7	1	2	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0
	Follatière 1	18/09/2006	33	B6	3	5	1	0	4	1	0	2	0	0	0	0.1
	Sonnette	09/06/2006	42,5	B6	1	1	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0
	Blainette 2	13/09/2006	24	B5,5	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Blaine 1	13/09/2006	32,4	B5,5	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Solnan	Solnan 2	21/09/2006	28,8	B7	1	1	0	0	0	0	0,1	1	0	0	0	0
	Solnan 1	13/09/2013	26,5	B7	4	4	0,1	0,1	5	4	1	1	0	1	0	0
	Solnan 6R	29/09/2016	21	B7,5	1	2	0	0	5	1	0	0,1	0	1	0	0
		03/09/2014	20,3	B7,5	1	1	0	0	1	0,1	0	0	0	0	0	0
		31/07/2012	12,5	B7,5	1	1	0	0	4	1	0,1	1	0	0	0	0
	Solnan 3	28/09/2006	53,7	B7,5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Solnan 4	17/09/2013	57,1	B7,5	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Besançon 1	20/09/2006	35,5	B5	5	5	1	5	5	0	0	4	0	0	0	2
	Sevron 1	21/09/2006	37,1	B7	1	1	0	0	0	0	0	1	0	3	0	0

Classes d'abondances		
Non considérée comme une espèce repère ou cible sur la station	2	Abondance faible
0 Absence d'espèce repère ou cible	3	Abondance moyenne
0,1 Présence anecdotique de l'espèce	4	Abondance forte
1 Abondance très faible	5	Abondance très forte

IX. GESTION PISCICOLE

Catégorie piscicole	2 ^{ème} catégorie
Police de l'eau et police de la pêche	DDT de Saône-et Loire
Réserves de pêches	Le Solnan à Louhans (Bief du moulin de Bram) : 280 m Le Solnan à Louhans (Réserve de la Chapellerie) : 0,32 ha La Vallière à Louhans (Réserve de Saugy) : 1,40 ha La Vallière à Louhans (Réserve de la Barque) : 0,36 ha
Gestionnaires	AAPPMA de Dommartin-lès-Cuiseaux AAPPMA de Louhans AAPPMA de Sagy AAPPMA de Sainte-Croix
Type de gestion piscicole appliquée les 3 dernières années	Halieutique

Repeuplements et alevinages :

	BRO	BROjuv	CCO	CCO/ CAS juv	GAR	PER	SAN	TAN	TAC	TRF
Le Solnan	x			x		x	x		x	x
Le Besançon									x	
Le Sevron									x	x
La Vallière	x	x	x		x	x		x	x	
La Blainette	x									
La Sonette	x		x		x	x		x		

X. DIAGNOSTICS

<u>Compartiments :</u>	DIAGNOSTICS	IMPACTS SUR (LES) L'ESPECE(S) REPERE(S)	
	Détails	R*	A*
HYDROLOGIE	- Déconnexion des zones humides. - Débits d'étiage faibles sur le Solnan. - Impact du drainage et des étangs.	MODERE	MODERE
PHYSICO-CHIMIE	- Pollution généralisée au phosphore et aux pesticides. - Déficit en oxygène dissous. - Concentrations élevées en ammonium sur le Sevron à Varennes-Saint-Sauveur. - Concentrations élevées en nitrites, orthophosphates et phosphore total sur la Vallière à Savigny-en-Revermont. - Etat chimique mauvais sur la Vallière à Savigny-en-Revermont et sur le Solnan jusqu'en 2012.	FORT	FORT
THERMIE	- Régime thermique perturbé dû à la présence de seuils, de plans d'eau et d'un ombrage faible.	FAIBLE	MODERE
MORPHOLOGIE	- Uniformisation des faciès d'écoulement et des substrats. - Fort colmatage. - Modification des habitats. - Déconnexion des zones humides. - Ripsisylve dégradée. - Nombreux seuils et impacts des remous hydrauliques sur de longs linéaires. - Nombreux plans d'eau sur les affluents et notamment sur la Vallière.	FORT	FORT

CONTINUITE

- Taux d'étagement important.
- Nombreux vannages de moulins (franchissables temporairement).

MODERE**MODERE**

R* : Recrutement ; A* : Accueil

XI. HIERARCHISATION DES FACTEURS LIMITANTS

	Type de pression	Nature et localisation	Effets
Facteurs principaux	Anciens moulins / Seuils	Obstacles à la continuité (Diffus / Tout le contexte)	Obstacle continuité écologique
			Altération de la qualité de l'eau : MES, réchauffement, désoxygénation, pH
			Colmatage du substrat
			Uniformisation de l'habitat (écoulements lenticques) dans la zone de remous
	Agriculture	Curages anciens et actuels et recalibrage (Diffus / Tout le contexte)	Homogénéisation de l'habitat
			Réduction des surfaces de frayères
			Accentuation de l'étiage
			Assèchement des zones humides
	Cultures / Elevage	Pollutions diffuses (Tout le contexte)	Apport en MES : colmatage
			Perte de fonctionnalité des habitats et frayères
			Eutrophisation,
			Apport en produits azotés et phytosanitaires
Facteurs annexes	Loisirs	Plans d'eau (Diffus / Tout le contexte)	Altération de la qualité de l'eau : MES, réchauffement
			Colmatage du substrat
			Accentuation de l'étiage
			Obstacle continuité écologique
	Cultures / Elevage	Drainage agricole souterrain (Diffus / tout le contexte)	Introduction d'espèces non électives du milieu
			Diminution des zones tampons
			Erosion, lessivages des sols
			Drainage des zones humides
	Pollutions domestiques et ponctuelles (STEP/ANC)	Réseau et STEP de Varennes-Saint-Sauveur (bourg + Laiterie), Réseaux de Dommartin-lès-Cuseaux et Savigny-en-Revermont, (Projet PDM 2022-2027)	Altération de la qualité de l'eau : MES, azote, phosphore, désoxygénation, pH, bactéries
			Impact thermique
			Impact hydrologique
			Impact thermique, eutrophisation
Facteurs annexes	Agricole	Entretien fort de la ripisylve (Diffus / Tout le contexte)	Déstructuration de berges
			Diminution des abris
			Apport en MES : colmatage
			Perte de fonctionnalité des habitats et frayères
	Elevage	Piétinement bovin (Ponctuel / Tout le contexte)	Destruction berge et ripisylve
			Ensablement
			Diminution de la qualité de l'eau
			Colmatage du substrat
	Elevage	Rejets d'élevage (rare / Tout le contexte)	Impact thermique
			Diminution des zones humides
			Mauvais maintien des berges
	Sylviculture	Peupleraie (Ponctuel / Tout le contexte)	

Etat fonctionnel du contexte : Très perturbé

XII. SYNTHÈSE DES ACTIONS PRÉCONISÉES

1. SECTEURS À PRIORISER

Le Besançon, amont Solnan et Vallière.

2. TRAVAUX DE RESTAURATION

Priorité	Objectifs et cohérence des actions	Types d'actions	Effets attendus sur le milieu	Effets attendus sur la (ou les) espèce(s) repère(s)	Secteur	Code masses d'eau	Lien avec le SDAGE actuel
1	Réduction des pollutions diffuses	Bandes enherbées	Amélioration de la qualité physico-chimique, réduction du colmatage et des phénomènes d'eutrophisation	Favoriser les espèces polluo-sensibles	Tout le contexte	FRDR598, FRDR599, FRDR11226, FRDR11509	AGR0303, AGR0202, AGR0401, AGR0802
		Plantation de haies et de ripisylve					
		Sensibilisation des exploitants pour l'amélioration des pratiques agricoles					
	Préserver les milieux humides	Limiter le drainage des zones humides	Limiter le colmatage et le transfert de polluants vers le milieu et retrouver des milieux humides, favoriser le stockage de l'eau et l'auto-épuration	Améliorer l'attractivité du milieu et favoriser l'hydrologie			
		Conserver les prairies humides					
	Reconnexion des milieux annexes	Restauration de frayères à brochets	Reconnexion des zones humides annexes	Création de milieux favorables à la reproduction du brochet et aux cyprinidés d'eaux lentes	Solnan, Vallière et Sevron aval	FRDR598, FRDR599, FRDR11226	MIA0602, MIA0203
	Réduction des pollutions ponctuelles (origine domestique)	Modernisation du réseau et des STEP / Raccordement des habitations à un système d'assainissement non collectif ou mise aux normes de leur ANC	Amélioration de la qualité physico-chimique, réduction du colmatage et des phénomènes d'eutrophisation	Favoriser les espèces polluo-sensibles	STEP et réseaux identifiés dans la partie "facteurs limitants" / Zones en ANC		ASS0201, ASS0301, ASS0302, ASS0401, ASS0801
2	Entretien et restauration de la ripisylve	Plantation de ripisylve	Limiter le réchauffement des eaux en période estivale, l'impact du réchauffement climatique, l'érosion des berges, améliorer la qualité physico-chimique	Augmenter les potentialités piscicoles par la création d'abris et en limitant le réchauffement des eaux en été	Tout le contexte	FRDR598, FRDR599, FRDR11226, FRDR11509	MIA0202
		Entretien raisonné de la végétation	Limiter les coupes à blancs, réduire les risques d'inondations				
		Maintien des embâcles	Augmentation des abris disponibles	Augmenter les potentialités piscicoles par la création d'abris			
	Réduire l'impact des plans d'eau	Etude sur l'impact des plans d'eau : mettre en avant les plans d'eau problématiques, leurs impacts et préconiser des actions	-	-	Tout le contexte		MIA0101
		Sensibilisation à la gestion des plans d'eau	Limiter l'impact des vidanges d'étangs sur les cours d'eau / Eviter toutes pollutions	-			
		Veiller au respect des débits réservés	Limiter la diminution des ressources en eau en période d'étiage et les pressions associées (augmentation de la température, dégradation de la qualité physico-chimique)	Augmenter la capacité d'accueil du cours d'eau en période d'étiage			MIA0401, RES0601

Priorité	Objectifs et cohérence des actions	Types d'actions	Effets attendus sur le milieu	Effets attendus sur la (ou les) espèce(s) repèr(es)	Secteur	Code masses d'eau	Lien avec le SDAGE actuel
2 (Suite)	Réduire l'impact des plans d'eau	Réflexion sur l'arasement ou l'aménagement de plans d'eau	Restauration de la qualité de l'habitat à l'amont de l'ouvrage, rétablissement du transport solide et de la continuité piscicole	Libre circulation des espèces, amélioration de l'accès aux frayères et aux zones de refuges et limiter les apports d'espèces dites "de plans d'eau"			
	Restauration de la qualité morphologique et création d'abris	Restauration morphologique (Renaturation)	Restaurer la dynamique et la qualité morphologique, diversification des écoulements, favoriser le décolmatage du milieu	Favoriser les espèces rhéophiles et sensibles, augmenter les densités et biomasses des espèces repères	Besançon	FRDR11509	MIA0202, MIA0203
		Création d'abris piscicoles (souches, bois morts...),	Augmenter la capacité d'accueil du milieu et diversifier les habitats	Augmentation des potentialités d'habitats / Augmentation des densités	Tout le contexte		
	Restauration de la continuité écologique et sédimentaire	Réflexion sur l'arasement ou l'aménagement de seuils	Restauration de la qualité de l'habitat à l'amont de l'ouvrage, rétablissement du transport solide et de la continuité piscicole	Libre circulation des espèces, amélioration de l'accès aux frayères et aux zones de refuges et un brassage génétique des populations	Tout le contexte / Besançon, amont de la Vallière, du Solnan et du Sevron	FRDR11509	MIA0301, MIA0302
		Améliorer ou mettre en place une gestion des vannages	Rétablissement ponctuel du transport solide et de la continuité piscicole	Permettre une migration ponctuelle des espèces piscicoles vers des zones de refuges ou de reproduction et un brassage génétique	Solnan, Sevron	FRDR598	MIA0303
	Restauration de la qualité morphologique en lien avec la continuité	Restauration de la morphologie liée à des actions sur la continuité	Restaurer la dynamique et la qualité morphologique suite à l'arasement d'ouvrage	Libre circulation des espèces, favoriser les espèces rhéophiles et sensibles, augmenter les densités et biomasses des espèces repères	Amont de la Vallière, du Solnan et du Sevron		
3	Réduction des pollutions ponctuelles (origine agricole)	Réduction des rejets d'élevage et amélioration du stockage des effluents	Amélioration de la qualité physico-chimique, réduction du colmatage et des phénomènes d'eutrophisation	Favoriser les espèces polluo-sensibles	Tout le contexte	FRDR598, FRDR599, FRDR11226, FRDR11509	AGR0803
	Restauration de la qualité morphologique et création d'abris	Mise en défens des berges afin de limiter l'accès des bovins au cours d'eau	Limiter le colmatage des habitats et frayères et l'apport de matière organique	Protection des peuplements piscicoles en place (notamment des espèces lithophiles)			MIA0202
	Préserver les milieux humides	Limiter l'impact de la populiculture	Favoriser le stockage de l'eau, améliorer le maintien des berges	Améliorer l'attractivité du milieu et favoriser l'hydrologie			

3. CONNAISSANCES

Thématique	Type	But	Secteur
Acquisition de données sur des milieux peu étudiés en vue d'évaluer leurs potentialités piscicoles	Inventaires piscicoles et suivis associés (thermique, morphologique, hydrologique)	Mieux connaître les milieux pour mieux les préserver, définir des secteurs où des actions de restauration semblent prioritaires	Besançon, Sevron, Vallière
Améliorer les connaissances sur les espèces rares et menacées à l'échelle départementale	Connaissance des fonctionnalités des frayères et habitats à brochet et état des populations en général	Améliorer les connaissances pour mieux prioriser les actions de restauration des milieux et mettre en place une gestion halieutique adaptée	Vallière, Sevron

XIII. GESTION PISCICOLE PRECONISEE

Gestion globale préconisée sur le contexte	GESTION D'USAGE
	Les populations de brochets apparaissent perturbées. Afin de satisfaire la demande halieutique, il est envisageable de lâcher des brochets sur les secteurs les plus fréquentés par les pêcheurs.
	Les cyprinidés (gardon, goujon, ablette, brème) à forte vocation halieutique sont globalement abondants sur le contexte, il paraît important de développer l'halieutisme sur ces espèces bien représentées.
	D'une manière générale, il faut privilégier les déversements d'espèces d'eaux lentes (carpe, tanche, rotengle, brème) et carnassiers (brochet, perche, sandre, black-bass) dans les étangs.
Cas particulier	Néant



Le Solnan à Dommartin-lès-Cuiseaux